

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE  
DE FOOTBALL

Saison 2022/2023  
L'Officiel n° 17  
Du 06 décembre 2022

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

**PLAISIR**

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau

R

**RESPECT**

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement

Ê

**ENGAGEMENT**

Engagement  
du corps et du cœur

T

**TOLÉRANCE**

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes

S

**SOLIDARITÉ**

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr)

# NOS PARTENAIRES



meilleurtaux.com



PRÉFET  
DE L'AUDE



**cuisinella**  
A l'écoute de vos envies

**GetIT!**  
L'e-shop de vos outils d'animation réseau



**FRANCE PEINTURE**  
*Un résultat haut en couleur*

CASTELNAUDARY - rue J.B. PERRIN - 04 68 23 53 43  
REVEL - Av. de Castelnaudary - 05 62 18 40 91  
VILLEFRANCHE DE L. - Av. F. Mitterrand - 05 34 43 65 83

# COMMISSION JEUNES

PV du 23 et 29 novembre 2022

Président : M Franck VARILLES

Présents : Mme Myriam Bellabiod, Mr Alain DROUIN, Jean-Luc PASCAREL, Laurent VOURIOT, Jérôme TISSEUR, Laurent VOURIOT,

Excusés : Mr Ludovic Galinier, Patrice Boffelli, David Carrasco,

---

## ORDRE DU JOUR

- REPORTS
- U7
- U9
- U11
- U13
- COUPE U13 O'SPORT
- COUPE U13 PEYTAVY
- AMENDES
- RAPPEL

## REPORTS

Les rencontres non jouées le week-end du 26 novembre 2022 en U15 et en U17 sont reportées au samedi 17 décembre 2022.

### U7

Des modifications dans la composition des poules et/ou les calendriers peuvent intervenir, pensez à vérifier sur le site du District et auprès de votre secrétaire de club.

**Les feuilles de matchs et les feuilles de présence doivent être retournées au district dans les meilleurs délais par mail ou par courrier.**

### U9

Des modifications dans la composition des poules et/ou les calendriers peuvent intervenir, pensez à vérifier sur le site du District et auprès de votre secrétaire de club.

**Les feuilles de matchs et les feuilles de présence doivent être retournées au district dans les meilleurs délais par mail ou par courrier.**

### U11

Il est impératif de renseigner entièrement les feuilles de résultats.

De nombreuses feuilles de matchs nous sont retournées sans le niveau, la poule et autres informations de ce type.

Tous les champs sont obligatoires et doivent être renseignés clairement.

Les feuilles de matchs et les feuilles de présence doivent être retournées au district dans les meilleurs délais par mail et par courrier.

### U13

**De nombreuses rencontres demeurent non saisis et sans réception de feuilles de match, il est impératif de saisir les résultats manquants ou faire parvenir les FDM avant la fin de la phase.**

**La Commission Jeunes saisit le Comité Directeur afin de trouver les solutions et éviter ces problématiques qui impactent l'ensemble des classements et la suite de la saison sportive.**

## COUPE U13 O'SPORT

Le premier tour de phase finale de la coupe O Sport sera disputé le samedi 07 janvier 2022.

Un tirage au sort sera proposé en direct sur la Page Facebook du District de l'Aude de Football le mardi 6 décembre 2022 aux alentours de 18h30.

## COUPE U13 PEYTAVY

Etant en l'attente des inscriptions effectives des nouvelles équipes en Coupe Peytavy, la Commission fera jouer le premier tour de coupe (barrage ou 1/16<sup>ème</sup>) le samedi 17 décembre 2022.

Les clubs ayant inscrit une équipe supplémentaire à la fin de la première phase devront confirmer l'inscription en coupe. avant le lundi 05 décembre 2022.

Un tirage au sort sera proposé en direct sur la Page Facebook du District de l'Aude de Football le mardi 6 décembre 2022 aux alentours de 18h30.

## AMENDES

### Week-end du 19 novembre 2022

#### Résultats non saisis :

- **Poule B U13**

**Coursan** - FUN

- **Poule C U13**

**FUN 3** - GFC 2

**FUN 3** - FCCM

- **Poule F U13**

**RC Pieusse** - UF Lézignan

**FC Lauquet** - US Conques

**FC Lauquet** - Luc sur Orbieu

**RC Pieusse** - Le Cougaing

**UF Lézignan** - Le Cougaing

**US Conques** - Luc sur Orbieu

**Amende de 26€ aux clubs surlignés en jaune**

#### Forfaits :

- **Poule E U13**

Forfait de Gruissan

Premier forfait : amende de 15€

- **Poule G U13**

Forfait du GOAL 4

Premier forfait : amende de 15€

- **U17 D2**

Forfait du GOAL

Premier forfait : amende de 37€

## Week-end du 26 novembre 2022

### Résultats non saisis :

- U17 D3

Ent 3S – FC Trappel

**Amende de 26€ au club surligné en jaune**

- Poule B U13

Fleury – OCSM 3

**Amende de 26€ au club surligné en jaune**

- Poule C U13

FUN 3 – Gd Malepere 1

**Amende de 26€ au club surligné en jaune**

- Poule E U13

FUN 4 – Gruissan 2

FUN 4 – SC Narbonne Montplaisir

Gruissan 1 – SC Narbonne Montplaisir

**Amende de 26€ au club surligné en jaune**

### Forfaits :

- Poule E U13

Premier forfait pour UF Lézignan 2 : Amende de 15€

Premier forfait pour Fleury : Amende de 15€

- U17 D2

FUN – FC Quillan

Premier forfait du FC Quillan : Amende de 68€

## RAPPEL

- Pensez à regarder régulièrement le site du district rubrique compétition afin de vous informer des dates de reports des matches.

Le Président

M. Franck Varilles



# COMMISSION JEUNES

PV du 05 décembre 2022

Président : M Franck VARILLES

## REPORTS

Les rencontres non joués le week-end du 26 novembre 2022 en U15 et en U17 sont reportées au samedi 17 décembre 2022.

U17 D1 :

GFC – FCCM

GFPLM – GOAL

U15 D2 :

GFPLM – SCNM

U15 D3 :

Ent Grand Malepère 2 – FC Quillan

Le Président

M. Franck Varilles



# Commission des féminines

## Jeunes et seniors

PV du 29 novembre 2022

Présidente : Mme Espeut Sandra

---

### INFORMATION

La commission autorise qu'en U<sub>13</sub>F deux U<sub>14</sub>F peuvent être sur le terrain et trois peuvent être mentionnées sur la feuille de match.

La Présidente  
Mme Sandra Espeut



# Commission Statuts Et Règlements

Réunion du 30/11/2022

Présents : RUIZ Michel, TEIXEIRA Tonio

Assiste : Damien TRASTET

**Coupe Lopez Meilleurtaux. Com T/ Phase 1/poule 1**

**F Atlas Lezignan 1/ Mont-saissac-Mouss 1**

**Rencontre n° 25193654 du 20/11/2022**

La commission ayant pris connaissance :

- Du rapport de l'arbitre sur le motif de l'arrêt de ladite rencontre à la 88 eme minute
- de la demande de OMSM de saisie du District de l'Aude pour un cas de manquement à l'éthique sportive

## **La commission jugeant en premier ressort**

### **En ce qui concerne le motif de l'arrêt du match**

La commission prend connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre indiquant, que le match a été arrêté à la 88eme minute sur le score de 3 à 1 en faveur de F Atlas Lezignan (564062) en raison d'un nombre de joueurs devenu insuffisant pour l'équipe du club de F Atlas Lezignan

**L'article 159 des RG de la FFF précise : « qu'un match de football à 11 ne peut non seulement débiter, mais également se dérouler si un minimum de huit (8) joueurs ni participent pas. Si L'équipe, en cours de partie, se trouve réduite à moins de huit joueurs, elle est déclarée battue par pénalité »**

### **Par ce motif :**

## **LA COMMISSION DÉCIDE :**

**Match perdu par pénalité au club de F Atlas Lezignan**

**Transmet le dossier à la commission compétente pour validation du résultat**

**Atlas Lezignan 0 (0 pts) / OMSM 3 (3pts)**

### **En ce qui concerne la requête du club de OMSM**

La commission des Statuts et règlements

**Transmet le dossier au Comité Directeur pour donner suite à ce courrier**

**Seniors Feminines/Phase 1 /poule B**

**St Papoul Os 1 / RC Pieusse 1**

**Rencontre n° 25207157 du 27/11/2022**

Match non joué pour cause d'arrêté municipal reçu par mail le vendredi 25/11 à 18h15.

**La commission jugeant en premier ressort :**

La commission prend connaissance du rapport de **Mlle Piquemal Lucie** arbitre de la rencontre

**La commission décide :**

**MATCH A JOUER, à date fixée par la commission compétente.**

**Transmet le dossier à la commission pour reprogrammation**

**Suite à un dysfonctionnement administratif le District prendra à sa charge les frais de déplacement de l'arbitre**

**Le Président de la Commission**

***M. RUIZ Michel***